



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département du *Cantal*

PASSEPORT À L'ÉTRANGER VALABLE POUR UN AN

SIGNALEMENT

Age de *38* ans
 taille d'un mètre soixante
 neuf centimètres
 cheveux *châtains*
 front *découvert*
 sourcils *châtains*
 yeux *bleus*
 nez *droit rectiligne*
 bouche *simple*
 barbe
 menton *roux*
 visage *ovale*
 teint *ordinaire*

SIGNES PARTICULIERS

Signature du porteur

Louis Lespinat

N° *85* du Registre

Prix du Passeport SOIXANTE CENTIMES, Décimes compris

Au nom du Peuple Français

Nous *Préfet du Cantal*

requérons les autorités civiles et militaires de la République
 Française et prions les autorités civiles et militaires des
 États amis ou alliés de la France de laisser passer librement
 Monsieur *Lespinat Louis*, de nationalité française, propriétaire
 au *St Cerny (Cantal)* domicilié à *St Cerny (Cantal)* qui en compagnie
 de son fils *Edouard*, âgé de *14* ans et de son neveu *Crueghe, Elie*, âgé de
14 ans, partent pour *Madrid Espagne*
 et de lui donner aide et protection en cas de besoin

Fait à *Ouvillac*

le *quatorze* Mars mil neuf cent *seize*.

Le *Préfet* du CANTAL
 Le Secrétaire Général délégué.





no. 777-

Le présent visa valable pour 6 jours -
a été delivré à M. Sespinat Louis
Propriétaire
de nationalité Française d'origine
se rendant à St. Germin
par gare de Cerbère -
pour revenir chez lui

Pièces d'identité présentées:

Le présent passeport
Madrid, le vingt mai 1916

Le Consul de France,

P. Couv...

Madrid
OBJET: 128
DATE: 12-5-16
155
PTAS 80



Vu au Consulat de France
à Valence, valable jusqu'au 29 mai 1916
pour passer la frontière à Cerbère.
Valence le 17 mai 1916.

Le Consul de France

J. Bullon



M. M. M.
Le 17 mai 1916
à CERBÈRE

entrée
vu à CERBÈRE
le 17/5/16
et autorisé à passer

Le Commissaire

H. ...

